

# Formulaire de compte-rendu de conseil d'école

RPI St Martin lès Melle, St Romans lès Melle et Mazières sur Béronne

Adresses : 21 rue des écoles 79500 St Martin lès Melle 8 rue de la Gaieté 79500 St Romans lès Melle 15 place du Champ de Foire -Charzay- 79500 Mazières sur Béronne	Date : 06/03/2018
--	----------------------

## Participants

<u>Représentants des parents d'élèves</u> <ul style="list-style-type: none"><li>M<sup>mes</sup> Rhode Elise, Mane Laëtitia, Marchewka Joëlle, Beau Céline</li><li>M. Desmoulin Cyrille</li></ul> <u>Etudiants stagiaires ESPE de Niort</u> <ul style="list-style-type: none"><li>M<sup>elle</sup> Roux Alexane</li><li>M<sup>elle</sup> Moreau Marion</li><li>M. Vadier Hyppolite</li></ul>	<u>Enseignants</u> <ul style="list-style-type: none"><li>M<sup>mes</sup> Barbe Séverine, Bonnet Bénédicte, Guiochon Stéphanie, Courjault Caroline, Pinaudeau Nathalie, Brissard Malika et Thraen Caroline.</li><li>M. Mouzin Guillaume.</li></ul>	<u>Elus référents à la Communauté de Communes</u> <ul style="list-style-type: none"><li>M<sup>me</sup> Bouchet Jacqueline</li><li>M. Mayot Bertrand (St Romans)</li><li>M. Courtin Thierry (Mazières)</li></ul> <u>Maire :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>M. Peltier Jérôme, maire de St Romans lès Melle</li></ul> <u>DDEN :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>M<sup>me</sup> Pageneau Marie-Line</li><li>M. Daniault Francis</li></ul>
<u>Excusés :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>M<sup>mes</sup> Mercier Maëva et Sauvaître Malwina</li><li>M. Bêteau Marc</li></ul>	<u>Excusés :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>M<sup>me</sup> Lambin , Inspectrice de l'Education Nationale</li><li>M<sup>me</sup> Picard Nathalie, directrice école de St Romans</li></ul>	<u>Excusés :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>M. Devineau Bertrand, maire de St Martin lès Melle</li><li>M<sup>me</sup> Lemarec Sylvie, élue référente pour St Martin</li><li>M. Michelet Fabrice, Président de la communauté de communes</li><li>M<sup>me</sup> Saintier Marie-Emmanuelle, vice-présidente de la communauté de communes</li><li>M. Bernard Pierre, maire de Mazières sur Béronne</li></ul>

## Ordre du jour

- L'absentéisme dans les écoles
- Les projets
- Travaux dans les écoles
- Questions diverses

## Relevé des conclusions du Conseil

- Peu d'évolution notable des taux d'absentéisme dans les trois écoles au regard de ceux de l'an passé sur la même période.
- Des projets de classes pluridisciplinaires, favorisant les liaisons inter-cycles et s'inscrivant dans le projet d'école en offrant aux élèves une ouverture culturelle, sportive et citoyenne.
- Peu de travaux réalisés mais des demandes réitérées depuis plusieurs conseils d'école.
- Cf pages suivantes.

## Points essentiels de la réunion

- cf compte-rendu en pages suivantes

Fait à Mazières sur Béronne, le 06/03/2018

Le Président du Conseil d'Ecole  
M. Guillaume Mouzin

La Secrétaire de séance  
M<sup>me</sup> Elise Rhode

# 1. L'absentéisme dans les écoles

## 1.1 Rappel des textes officiels.

### Contrôle des absences

Dans chaque école, les absences des élèves sont mentionnées dans un registre d'appel.

[Article R. 131-5](#) du code de l'éducation

### Signalement par la famille

La famille doit faire connaître **au plus vite** le motif de l'absence. Si l'absence était prévisible, l'école est prévenue avant l'absence, avec indication du motif.

[Article L. 131-8](#) du code de l'éducation

[Article R. 131-5](#) du code de l'éducation

*Si une famille souhaite partir en vacances sur le temps scolaire, les parents devront rédiger un courrier à Mme l'Inspectrice pour demander une autorisation d'absence. Ils recevront une réponse leur rappelant l'obligation d'assiduité scolaire pour leur enfant.*

### Dossier individuel d'absence

Un dossier individuel d'absence est ouvert pour chaque élève non assidu. Ce dossier comprend le relevé des absences, leur durée, leur motif, ainsi que le cas échéant, l'ensemble des mesures prises pour rétablir l'assiduité et les résultats obtenus. [Article R. 131-6](#) du code de l'éducation

### Alerter et traiter

Contact immédiat avec la famille : si la famille n'a pas signalé l'absence, **l'école prévient la famille** de l'absence de l'élève par **tout moyen et le plus rapidement possible** en lui demandant de fournir le motif de l'absence. [Article R. 131-5](#) du code de l'éducation

Mise en place d'un dialogue entre le directeur d'école, l'enseignant et les parents, et au sein de l'équipe éducative dont l'objectif est de rechercher l'origine de l'absentéisme du jeune et de trouver des solutions pédagogiques éventuelles.

Saisine du directeur académique des services de l'éducation nationale : Si les actions entreprises au niveau de l'école n'ont pas rétabli l'assiduité de l'élève et lorsque quatre demi-journées d'absences non justifiées ont été constatées, **le directeur d'école** transmet le dossier individuel d'absence au directeur académique des services de l'éducation nationale.

## 1.2 Relevé des taux d'absentéisme dans les écoles du RPI de septembre 2017 à février 2018

Classe	Septembre 2017	Septembre 2016	Octobre 2017	Octobre 2016	Novembre 2017	Novembre 2016	Décembre 2017	Décembre 2016	Janvier 2018	Janvier 2017	Février 2018	Février 2017	Moyenne par classe 2017-2018	Moyenne par classe 2016-2017
PS/MS	0,6%	6,92%	0,3%	3,76%	1,4%	3,64%	3,6%	3,44%	4,8%	9,28%	4%	8,17%	2,45%	5,86%
MS/GS	0,2%	3%	0,3%	5%	0,3%	5%	0,3%	5%	0,2%	13%	0,8%	17%	0,35%	8%
GS/CE1	1,6%	1,5%	1,5%	2,5%	4,7%	2,6%	1,7%	2,7%	4%	11,6%	5,3%	7,6%	3,13%	4,75%
CP	1,26%	1,72%	8,4%	0,92%	1,48%	6,51%	1,48%	0,24%	2,98%	5,82%	7,93%	5,5%	3,92%	3,45%
CE1/CE2	0,8%	0,9%	6,5%	2,2%	2,1%	1,1%	2,4%	2,1%	5,9%	4,9%	3,4%	2,9%	3,51%	2,35%
CM1	1,4%	1%	0,3%	2%	1,9%	1%	1%	1%	4%	6%	7,5%	2,9%	2,7%	2,3%
CM1/CM2	0,8%	0,4%	3,7%	0,5%	1,6%	1,9%	3,3%	0,8%	2,4%	3%	9,9%	3%	2,6%	1,6%
Moyenne par mois	0,9%	2,20%	3%	2,41%	1,9%	3,10%	1,9%	2,18%	3,4%	7,65%	5,5%	6,72%	2,7%	4,04%

## 2. Les projets

### 2.1 St Martin lès Melle et Charzay

#### Danse contemporaine (projet commun)

10 interventions de Carine Kermin, danseuse professionnelle, chorégraphe et comédienne pour un spectacle de danse proposé par les élèves des classes de St Martin et de Charzay le vendredi 1<sup>er</sup> juin à la salle des fêtes de St Romans.

Charzay : 10 interventions de 3 h chacune (4 groupes de 45 minutes) pour un coût de 2 040 €.

St Martin : 10 interventions de 2h30 (5 groupes de 30 minutes) pour un coût de 1 740 €.

A ce budget s'ajoutera le coût des transports pour les répétitions à la salle des fêtes.

Projet financé par les coopératives scolaires, la subvention de l'APE et la dotation de la Communauté de Communes.

Le choix de la salle des fêtes de St Romans pour le spectacle s'est fait pour la fonctionnalité des lieux et la présence d'une sonorisation.

### 2.2 St Martin lès Melle

- **le jeudi 1<sup>er</sup> février** : les élèves ont pu profiter de l'exposition à la médiathèque sur la faune et la flore autour de Melle. Pierre Jozelon, animateur à la mairie de Melle, a expliqué les différents panneaux aux enfants. Chaque enfant est reparti avec un livre documentaire sur la faune et la flore autour de Melle.
- **le vendredi 2 février** : fête de la Chandeleur à l'école : les élèves des deux classes ont fait des crêpes.
- **le mardi 6 mars** : la fête du 100<sup>ème</sup> jour d'école dans les deux classes : déguisements dans l'après-midi.

- **« Les Giboulées » les 8 et 9 mars** : Spectacles gratuits proposés par la Ligue de l'Enseignement. Les deux classes iront voir « Un mouton dans mon pull » au Metullum, à 11h30, **le vendredi 9 mars**. Le déplacement en car est financé par la dotation école, soit 16,50 euros, accord passé entre la CCM et la compagnie Sarrazin.
- **Réalisation d'un film d'animation** : l'école maternelle participe à la réalisation d'un film à partir d'une application sur la tablette avec les écoles de Saint Romans Lès Melle, Saint Léger de la Martinière. Notre école commence l'histoire (celle d'un pinceau...). Le film pourra être visionné par les familles fin juin 2018.
- **Gymnase** : les élèves de MS-GS de Saint-Martin et les élèves de GS-CE1 de Saint Romans Lès Melle ont partagé le gymnase. Les élèves de GS des deux sites ont pu se retrouver et partager des moments autour du sport.
- **Piscine** : à Aquamelle : A partir de fin avril, les élèves de GS iront à la piscine avec la classe de GS-CE1 de Saint Romans lès Melle.

## 2.3 St Romans lès Melle

- **Vendredi 2 mars** : la fête du 100<sup>ème</sup> jour d'école dans les trois classes : déguisements dans l'après-midi.
- **Sport**

Dans le cadre de l'USEP, le mercredi, il y a eu une initiation aux danses traditionnelles en novembre et il y aura un tournoi de basket le 7 mars.

- **Course longue et orientation**

Projet USEP concernant les élèves de CE1 et CE2 sur la course en endurance et en orientation pour une rencontre interclasse le vendredi 6 avril en forêt de l'Hermitain.

- **Initiation rugby** pour les CE1 et CE2 à partir de mars pour une rencontre interclasses début mai.
- **Mosaïque**

Dans chaque classe, les enfants travaillent à partir d'œuvres d'artistes, sur les arabesques, les cercles, les spirales, les couleurs. Nous partions sur un projet inspiré de l'œuvre de Romero Britto. L'intervenante est Sarah Motard. L'équipe enseignante est toujours à la recherche de carrelage, de préférence coloré.

- **Chauves-souris**

La classe des CE1/CE2 a bénéficié de 4 séances d'intervention sur le thème des chauves-souris. La première séance s'est déroulée en classe : les enfants ont découvert les caractéristiques, l'habitat, l'alimentation...

Les deux séances suivantes ont été regroupées pour faire une sortie dans Saint Romans ; les enfants ont pu observer les gîtes d'hiver et les gîtes d'été.

La dernière séance a eu lieu la semaine dernière, nous avons construit un gîte que nous avons installé sous le préau de la classe. Nous avons également préparé une exposition qui sera présentée le 6 juin lors de la nuit des chauves-souris qui aura lieu à Saint Romans.

A la suite de ces interventions, les CE1 et les CE2 ont fait des exposés qu'ils ont présentés aux autres classes. Projet à l'initiative de « Deux-Sèvres Nature Environnement ».

## 2.4 Mazières sur Béronne

- **Activités nautiques**

8 séances pour les élèves de la classe de CM1 au Lambon et 6 séances pour la classe de CM1/CM2 et une journée complète en canoë sur la Sèvre le 19 juin.

- **Lecture dansée**

Dans le cadre des spectacles des « Giboulées » à Melle (8 et 9 mars), intervention à l'école le jeudi 8 mars, de Gisèle Gréau, danseuse, accompagnée d'une conteuse, proposant aux élèves des ateliers d'écriture et présentant le spectacle intitulé « A force de gestes et de paroles » auquel les élèves assisteront le lendemain vendredi 9 mars au Metullum (offert par la Ligue de l'enseignement).

- **Parlement des enfants (22<sup>ème</sup> édition)**

La classe de CM1/CM2 réfléchit à l'élaboration d'une proposition de loi sur la thématique de la préservation de la biodiversité en France.

A l'occasion de ce projet, la députée Delphine Batho rendra visite aux élèves le vendredi 9 mars.

- **Chouettes et hiboux**

La classe de CM1/CM2 va bénéficier de trois interventions à l'école du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (présentation des rapaces / régime alimentaire / menaces et actions de protection) avant une découverte concrète des rapaces lors d'une sortie nocturne.

- **Escrime-toi**

Projet USEP concernant les deux classes sur la pratique de l'escrime pour une rencontre interclasses le mardi 27 mars à Lezay

- **Course longue et orientation**

Projet USEP concernant les deux classes sur la course en endurance et en orientation pour une rencontre interclasse le lundi 26 mars en forêt de l'Hermitain pour laquelle les deux classes de Charzay sont organisatrices.

- **Chorale**

Classe de CM1 : projet de rencontre chorale avec la CUMAV. Spectacle le jeudi 7 juin.

Classe de CM1/CM2 : projet de rencontre chorale CM2/6ème pour un spectacle intitulé « Rats des villes, rats des chants » le mardi 12 juin au Metullum (représentations à 18h puis à 20h)

## 3. Les travaux dans les écoles

### 3.1 St Martin lès Melle

- **Les travaux réalisés :**

- La structure jeux a été rafraîchie,
- Le préau de Séverine : un accès handicapé à la porte d'entrée du préau a été fait en béton et goudron : à ce jour, le goudron colle, l'eau de pluie et la neige rentrent dans le préau.

- **Les travaux à réaliser :**

- Améliorer l'entrée du préau, isoler voire proposer un chauffage.
- Mettre des miroirs dans la salle de motricité.

- Fabriquer ou acheter un coffre de rangement extérieur, qui ferme à clés pour ranger les jeux du bac à sable de l'école.

### 3.2 St Romans lès Melle

- **Les travaux à réaliser :**
  - La porte d'accès à la classe de Caroline doit être changée.
  - Remplacer la structure de jeux.
  - Installer des stores extérieurs : requête urgente pour limiter des températures excessives (jusqu'à 29°) dans les classes l'été.
  - Remplacement du TBI de la classe de GS/CE1.

### 3.3 Mazières sur Béronne

- **Les travaux à réaliser :**
  - Installation de rideaux occultants dans les classes
  - Restauration ou remplacement de la structure de jeux
  - Projet de reconstruction des sanitaires et création d'une salle d'activités.

*Ci-dessous extrait du compte-rendu du dernier comité de pilotage (18 décembre 2017)*

#### Planning :

Dépôt du permis de construire : janvier 2018

DCE : fin février 2018

Il faut que l'attribution du marché de travaux soit faite lors de la délibération du **30 avril 2018**.

Pour la DETR, **les travaux doivent impérativement commencer en mai 2018**.

Information transmise par Thierry Courtin : le permis de construire n'a finalement pas été déposé au mois de janvier.

Réponse de Jacques Pineau, 1<sup>er</sup> vice-président (transmise suite à ce Conseil d'école par courriel daté du 12/03/18) :

« Ce projet a effectivement pris un retard politique début 2018, des études ont été mises en attente. En effet dans le cadre de l'étude d'une fusion des communes autour de Melle, nous avons besoin d'une certitude quant à l'avenir de tous les sites scolaires concernés. Ce problème est en train de se régler.

*Les études pour Mazières sont relancées, le permis de construire sera déposé fin mars 2018. »*

## 4. Les questions diverses

### 4.1 Intervention des agents communaux dans les écoles.

Qui doit intervenir dans les écoles pour les tâches courantes d'entretien et les petites interventions ?

Par exemple, lors des épisodes de verglas, qui a la responsabilité de saler les cours de récréation ?

Les élus rappellent que c'est à la charge de leurs employés communaux d'intervenir dans ce cas quand il s'agit de petites interventions dans les écoles nécessitant peu de fournitures matérielles. L'information sera relayée auprès des agents.

## 4.2 Résultats des mesures de radon à l'école de Charzay

Une représentante des parents d'élèves s'interroge de ne pas avoir connaissance des derniers résultats quant au taux de radon à l'école de Charzay suite à la mise en place d'un système de ventilation en début d'année scolaire 2017/2018. La demande a été faite auprès de la Communauté de Communes mais aucun résultat ne lui a été transmis.

A ce sujet, de nouveaux dosimètres ont été placés dans les deux classes, vraisemblablement la semaine du 26 février au mars 2018.

## 4.3 Fusion de communes et avenir du RPI

Une représentante des parents d'élèves interroge les élus sur l'avenir du RPI suite à la fusion des communes de St Martin et Mazières avec Melle, St Léger et Paizay le Tort.

Les élus se réunissent ce soir-même et auront certainement de nouveaux éléments de réponse. Les cinq conseils municipaux devront voter au mois de juin s'ils veulent faire partie de la nouvelle commune. Dans le cas d'une fusion des communes, un maire intérimaire serait désigné à partir de janvier 2019 accompagné de maires délégués jusqu'aux élections municipales de mars 2019.

Les élus de St Romans expliquent leurs choix de garder leur indépendance et de ne pas intégrer cette commune nouvelle. Ainsi, le RPI tel qu'il existe aujourd'hui sera, de fait, dissout mais pourra éventuellement être remis en